

lui. Il eût grand soin de l'éducation du Page qui l'avoit assisté ; il le corrigeoit de ses défauts avec une bonté paternelle. Il l'entretint toujours chez lui , & lui donna dequoy vivre honorablement.

Pour revenir aux commencemens de son Episcopat. Dès qu'on apprit à Toledé que Ximenés avoit été sacré, le Chapitre s'assembla , & députa *Alvar. Gomez* deux des principaux Chanoines, <sup>*l. 1.*</sup> pour lui témoigner au nom de tout le Corps , le respect qu'ils avoient toujours eût pour sa Personne, & la joye qu'ils avoient de son élection. Il reçût leur compliment & y répondit avec beaucoup d'honnêteté. Il les entretint assez long-tems sur l'état du Diocèse , & leur dit , qu'il y avoit bien des choses à établir ou à reformer ; & que pour l'honneur de l'Eglise & l'utilité des peuples , il falloit y remettre l'esprit du Christianisme, & les règles de l'ancienne discipline : Qu'il souhaitoit par avance que les Chanoines qui vivoient dans des Maisons éloignées les unes des autres, se rapprochassent, & se réduisissent autant qu'il se pourroit , à une espèce

de Communauté ; de plus , que ceux qui étoient en semaine pour servir à l'Autel & pour officier ; demeurassent dans l'enceinte de l'Eglise, durant le tems de leurs fonctions , afin d'être plus recüeillis ; les assûrant qu'il auroit soin de leur faire bâtir des logemens, & de leur fournir toutes leurs commoditez. Il chargea les Députez de faire sçavoir ses intentions au Chapitre sur ces deux articles, & de les faire exécuter au plûtôt.

Les Députez comprirent bien que leur Compagnie n'approuveroit pas ces Reglemens , & n'osèrent lui dire ce qu'ils en pensoient , ils promirent pourtant qu'ils s'aquiteroient de la commission qu'il venoit de leur donner : ce qu'ils firent à leur retour. Les Chanoines eurent peine à consentir à ces Ordonnances : ils trouvoient assez raisonnable que les Officians demeurassent renfermez, & séparéz du monde durant leur semaine ; mais ils craignoient que cet homme austère qui portoit la réforme par tout , après avoir entrepris de régler les Religieux , n'eût de pareils desfeins sur les Chanoines. L'ordre qu'il

avoit déjà envoyé de bâtir plusieurs logemens sur les portiques de l'Eglise, les allarma encore davantage. Ils s'assemblèrent ; & sous prétexte d'autres affaires, ils envoyèrent à Rome un des plus considérables & des plus habiles d'entr'eux, pour défendre les droits du Chapitre auprès du Saint Siège, & s'opposer à l'Archevêque, s'il vouloit introduire des nouveautés.

Alphonse Albornoz fut chargé de cette députation, & partit en grande diligence. Quoy qu'ils eussent tenu leur délibération secreta, Ximenés en fut averti, & jugea qu'il étoit important de contenir dans le devoir, par un exemple de sévérité même excessive, des esprits qu'il voyoit portés à la desobéissance, & à la revolte. Il fit marcher aussi-tôt, par autorité de la Cour, un Prevôt vers le port où ce Chanoine devoit s'embarquer, pour l'arrêter, quand il y arriveroit ; & parce qu'il pouvoit déjà s'être mis en Mer, il envoya au même tems deux Officiers d'expédition & de confiance, avec pouvoir de prendre une Galere sur le port, pour arriver en Italie avant lui.

La Reine écrivoit à D. Garcilaffo son Ambassadeur auprès du Pape, d'empêcher Albornoz d'aller à Rome, & de le renvoyer prisonnier en Espagne. L'affaire réüffit comme Ximenes l'avoit projeté, les Officiers abordèrent à Ostie avant qu'Albornoz y fût arrivé. L'Ambassadeur en eut avis, & vint incontinent l'y attendre. Le lendemain, ayant appris qu'il débarquoit, il lui manda de venir chez lui, le retint à dîné, lui signifa les ordres qu'il avoit reçûs de la Reine, & le mit entre les mains des Officiers, qui le ramenèrent en Espagne, comme un criminel d'Etat. On l'enferma dans un Chasteau auprès de Valence; & depuis on le conduisit à Alcala où il passa dix-huit mois dans une prison, ou dans une ennuyeuse liberté, à la garde de deux Archers, qui ne le perdoient pas de vûë.

La punition de ce Chanoine étonna les autres: toutefois quand l'Archevêque fut à Toledé, il les rassûra, & leur dit plusieurs fois dans des entretiens particuliers, ces paroles du Prophete Elie: *Le Seigneur ne vient pas avec le feu & les tempêtes, mais avec le*

*fouffle d'un vent doux & paisible.* Il s'expliqua même avec eux, & leur dit que son intention n'avoit pas été de les faire vivre comme des Religieux, mais de les rapprocher de la règle de Saint Augustin, dont ils conservoient encore plusieurs usages : Que pour la retraite des Officians, il les exhortoit de l'établir entr'eux, afin d'être plus retenus à la vûe des Saints Autels, & de célébrer les sacrez Mystères avec plus de respect & de recüeillement.

Cependant les Rois Catholiques, après avoir tenu les Etats d'Aragon, *Zurita* se separèrent. Ferdinand prit la rou- *Annal.* te de Catalogne, & s'avança vers Gi- *l. 2. c. 29* ronne, pour s'opposer au dessein *t 5.* qu'avoient les François sur cette Place. Isabelle partit pour Burgos, & Ximenés l'y accompagna. Ils avoient conclu depuis quelque tems un double mariage, de D. Jüan Prince d'Espagne leur fils, avec Marguerite fille unique de l'Empereur Maximilien; & de l'Infante Jeanne leur seconde fille, avec l'Archiduc Philippe d'Aûtriche fils aîné du même Empereur. On préparoit une grande Flote au port

de Larédo, où cette dernière Princesse devoit s'embarquer. La Reine prit résolution de la conduire jusques-là, & de lui donner encore quelques avis, avant qu'elle passât en Flandres. Mais comme le chemin de Burgos à Larédo est coupé de montagnes, & qu'il y a peu de villes ou de villages sur la route, elle jugea qu'il falloit ou laisser une partie de sa suite, ou pourvoir aux provisions nécessaires pour la subsistance de la Cour & des Equipages. L'Archevêque, qui ne demandoit qu'une occasion de travailler dans son Diocèse, obtint congé d'y aller, & d'y demeurer jusqu'à ce que la Reine fût de retour à Burgos.

Il se rendit en diligence à Alcala de Henarés, où les Archevêques de Tolède ont accoûtumé de résider une partie de l'année. Là oubliant toutes les autres affaires, il s'informoit de l'état des Eglises, & des mœurs des Ecclesiastiques, & se préparoit à prendre possession de sa Cathédrale, à convoquer son Synode, & à faire la visite de son Diocèse : lorsque la Reine occupée du Mariage de son Fils,

lui fit ſçavoir qu'elle avoit beſoin de lui en cette occaſion ; & quelque excuſe qu'il pût alleguer , elle lui manda , qu'il étoit néceſſaire qu'il aſſiſtât aux Noces de D. Jüan , & qu'un *Maria-* Prince deſtiné à la ſucceſſion de tant *na hiſt.* de Royaumes , ne devoit être marié *l. 26. c.* que par le premier Evêque d'Eſpagne. *16.* Il obeit : & après avoir fait la céré- *Zurita* monie de ce Mariage ; pendant que *Annal.* les Rois allèrent viſiter les frontiéres *l. 3. c. 2.* de Caſtille & de Portugal , il ſ'en retourna à Alcala , & peu de jours après, il fit ſon entrée à Toledé. *l. 5.*

Son deſſein étoit d'arriver de nuit, & d'éviter cét appareil tumultueux qu'on fait à la reception des Evêques. Mais il apprit que cette Ville qui avoit touſjours eû une affection très-particulière pour ſes Archevêques, ſeroit ſenſiblement affligée, ſ'il ne lui étoit permis de faire éclater ſa réjouiffance ; & il ne voulut pas lui ôter cette conſolation. Le jour de ſon arrivée, le Peuple de la Ville & des environs ſe répandit dans la campagne pour le voir. Le Clergé fut une lieuë au devant de lui revêtu de ſes ornemens. Tous les Chanoines mon-

tez sur des mules superbement parées, chacun précédé de deux Estafiers avec des robes d'écarlate, s'approchèrent l'un après l'autre, pour baiser la main de l'Archevêque, qui s'étoit arrêté au milieu du chemin pour les recevoir. Le Gouverneur de la Ville, & les Magistrats suivis des principaux citoyens allèrent faire leurs complimens à leur tour. Il fut conduit ainsi avec des acclamations extraordinaires, jusqu'au vestibule de l'Eglise, où il se prosterna devant cette partie de la Croix de Jesus-Christ, qu'on y garde comme un précieux trésor. Quand il fut à la porte, on lui presenta le Livre des droits & des privileges de cette Eglise; & il promit, selon la coûtume, de les maintenir. Ensuite il entra, fit sa priere devant le grand Autel, & se retira dans son Palais Episcopal.

Trois jours après, il fit assembler les Chanoines chez lui; & il leur

*Alvar. Gomez lib. 1.* parla de la sorte : *Vous sçavez sans doute, Mes très-chers Freres, que je n'ay accepté qu'à regret la dignité où vous me voyez; & je sçay mieux que personne, que j'avois raison de la refuser, depuis que*



je commence d'en sentir le poids. J'ay besoin non seulement des secours du Ciel, mais encore des conseils & des lumieres des gens-de-bien ; & à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous, qui pouvez attirer sur moy les graces de Dieu, par vôtre piété, & m'aider à me conduire par vôtre prudence ? J'espere que vous m'accorderez ce que je vous demande. Mon intention est que dans cette Eglise & dans tout ce Diocèse l'Evangile soit suivi, le culte de Dieu soit augmenté, & la discipline des mœurs, si elle ne peut être entierément rétablie dans sa pureté, ait du-moins quelque forme de la piété de nos Peres. Rien n'y peut tant contribüer que vôtre exemple, Mes Très-chers Freres, Il est juste qu'étant au dessus des autres par vôtre rang & par vos biens, vous les surpassiez aussi par vôtre vertu. Que pourrions-nous attendre des Peuples pour leur correction, si vous negligiez vos devoirs, & si par vos habits, par vos démarches, par vôtre union, par vos pieux entretiens, & par vos bonnes œuvres, vous ne leur montriez que l'homme intérieur est vraiment digne du Sacerdoce dont Jesus-Christ vous à honorez. Je croy que vous le faites ainsi. Pour moy je veux bien vous découvrir icy mes sentimens.

Tous ceux que je verray attachez à leur profession aller de vertu en vertu, je les assisteray de tout mon pouvoir, je les honoreray, je les éleveray dans les Emplois & dans les Charges. Ceux au contraire qui s'écarteront des régles de leur vocation; j'essayeray de les ramener par la douceur; & si je ne le puis, ce que j'espère que Dieu ne permettra pas, j'y employeray les derniers remèdes. Mon inclination y repugne, mais mon devoir m'y forcera, puisque je dois rendre compte de vos actions au Souverain Juge. Faugure mieux d'une Compagnie si sage & si vénérable, qui mérite nôtre affection, & qui ne s'attirera pas nos reprimandes. Et parce que j'ay resolu de convoquer mon Synode dans Alcalá, pour y régler les affaires de ce Diocèse, je vous exhorte d'y envoyer vos Députez, comme vous l'avez pratiqué de tout tems. Cependant, si dans cette Eglise, ou dans les autres de ma juridiction, vous sçavez qu'il y ait quelque désordre à corriger, je recevray comme une grace, l'avis que vous m'en donnerez . . . Le Doyen répondit à ce discours avec beaucoup de respect & de soumission, & le Chapitre se retira.

L'Archevêque, durant quelques

jours reçût les visites des Magistrats & de la Noblesse. La Sale où il les recevoit, étoit ouverte à tout le monde : il y avoit sur une table une Bible ouverte, & l'Archevêque étoit auprès. Il écoutoit ce qu'on lui disoit, & y répondoit en peu de paroles graves & honnêtes : si l'on vouloit repliquer, & que ce fût compliment & non pas affaire, il se remettoit à sa lecture ; faisant connoître par-là qu'il n'étoit pas à propos d'entretenir de ces inutilitez, un homme qui avoit des occupations si sérieuses & si importantes. On lui presentoit des Requêtes de tous côtez & il n'en refusoit aucune, il jettoit les yeux dessus ; & comme ce n'étoit pour la plupart que des demandes des Pauvres, & qu'il falloit y répondre par des aumônes, plutôt que par des raisons, il les renvoyoit à ses Aumôniers avec ordre d'y satisfaire pleinement. Cette libéralité attira tant de demandeurs, que le jour qu'il partit pour Alcalá, il fut long-tems sans pouvoir sortir de son Palais, à cause de la foule qui y étoit accourüe ; & il fut obligé, pour se faire passage, de leur

jetter l'argent , qu'il avoit resolu de leur faire distribuër.

Pendant le peu de tems qu'il fut à Toledé , il publia divers Réglemens pour le Clergé & pour le Peuple, & fit de grands présens à son Eglise. Il pourvût à quelques bénéfices qui étoient vacans , & les donna à de pauvres Ecclesiastiques dont il avoit connu la vertu , & qui ne s'attendoient pas à de pareilles graces. Dans la disposition des Cures , il considéra sur toutes choses le service des Eglises ; & quoy qu'il eût de bons Prêtres dans sa Maison, il en choisit souvent d'ailleurs, quand il les crut plus propres aux places qu'il falloit remplir. Il observa sur-tout inviolablement de ne donner jamais de bénéfices à ceux qui les avoient demandez, ou fait demander , ne pouvant souffrir ces prétentions par voye de faveur ; & disant que ces gens-là n'ont ordinairement ni capacité, ni mérite; ou que du moins ils manquent de pudeur & d'humilité.

Il visita sa Cathédrale ; & voyant que le Chœur étoit ferré, & obscurci par la muraille d'une Chapelle , à laquelle

quelle ses Prédecesseurs n'avoient jamais osé toucher , parce que les anciens Rois & Princes de la Maison Royale d'Espagne, y avoient été enterrez, il fit venir des Architectes, & leur ordonna de démolir la Chapelle, & de transporter les tombeaux aux deux côtez du maître-Autel de son Eglise, & quelque remontrance que lui pût faire le Chapitre, quelque opposition qui fissent au nom des Rois, les Chapellains qu'on y avoit fondez; tout ce qu'ils purent gagner, ce fut qu'il attendit la Reine qui devoit venir en peu de jours, pour avoir son consentement. Il donna aux Paroisses & aux Monastères de la ville tout ce qui leur étoit nécessaire pour faire le Service divin, avec propreté & même avec magnificence.

Comme le tems de son Synode approchoit, il se rendit à Alcalá, où les Prêtres de son Diocèse venoient de toutes parts pour recevoir ses ordres, & ses instructions. Il leur parla à chacun en particulier avec une charité paternelle; & quand ils furent assemblez, il leur fit un discours; qui leur donna un grand respect pour

leur vocation , & un grand désir de se sanctifier , en travaillant au salut des Ames. Il fit dans ce Synode , & dans celui qu'il tint depuis à Talavéra, plusieurs Ordonnances très-utiles, que les plus sages Prélats ont fait observer depuis ce tems-là, non seulement en Espagne , mais encore dans tous les Royaumes Chrétiens , & que le Saint Concile de Trente a généralement établies dans toute l'Eglise.

Il ordonna que tous les Dimanches & toutes les Fêtes, chaque Curé après la Grand-Messe, expliquât familièrement & solidement l'Evangile au Peuple ; & que le soir après Complies, il assemblât ses Paroissiens, & particulièrement les Enfans , & leur apprît avec grand soin tous les points de la Doctrine Chrétienne, par des instructions & des Cathéchismes selon leur portée, dont il leur donna des modèles ; ce qui fut d'une très-grande utilité.

Comme il y avoit dans le Diocèse peu de Confesseurs approuvez, il permit à tous les Prêtres de se confesser & de s'absoudre les uns les autres des cas mêmes qui lui étoient réser-

vez, de-peur que n'ayant pas la commodité de la Confession, ils ne fussent privez de dire la Messe, ou ne la dissent sans les dispositions nécessaires. Il rétablit l'usage ancien de tenir de l'Eau-benîte à l'entrée des Eglises; ce qui avoit été entièrement aboli, & qui fut d'une grande consolation pour le Peuple.

D. Alphonse Carrillo un de ses Prédecesseurs, ne pouvant souffrir certaines civilitez importunes qui se faisoient, sur tout entre les personnes de condition, lorsqu'on leur portoit la paix à baiser dans les Messes de Paroisse, avoit ordonné qu'au premier compliment qu'on se feroit, le Diacre finît la cérémonie, & s'en retournât à l'Autel. Ximenés ne voulut pas, que pour l'indiscrétion d'une ou de deux personnes, on privât tous les Assistans de la Paix que le Prêtre leur envoyoit, & ordonna qu'on passeroit ceux qui s'amusoient à ces indécentes cérémonies, & donneroit la Paix à tous les autres.

Comme il étoit sçavant dans le Droit, il régla l'ordre & les procédures tant de ses Officialitez, que des

*Alvar Gomez* l. 1. *Eug. de Roblés* c. 15. Tribunaux laïques de son Diocèse. Pour abolir les longues formalitez que l'avarice des Avocats, & l'opiniâtreté des plaideurs avoient introduites dans la Justice, il enjoignit à tous ses Juges dans l'étendue de sa juridiction, d'entendre les Parties, & de les juger sur le champ, sans écritures & sans frais, si les causes étoient de peu de conséquence. Dans les grandes affaires, il ordonna qu'après avoir éclairci le fait par les informations & les témoignages nécessaires, on laissât à chacun la liberté de produire ses raisons par écrit, & de répondre à celles de sa partie une fois seulement, & que le vingtième jour, tout au plus tard, on donnât Sentence définitive.

Il fit un Decret particulier pour les procès contre les Ecclesiastiques portant, que si les accusations étoient légères, ils fussent absous ou condamnés par les Officiaux, sans bruit & sans procédures, & que si les fautes étoient considérables, ils fussent jugés avec justice, mais avec grande circonspection; recommandant très-expressement aux Juges d'avoir de grands égards pour l'honneur & la



D U CARD. X I M E N E S. LIV. I. 101  
réputation des Prêtres , & de les regarder avec des yeux de pitié & des entrailles de charité, parce qu'ils sont les Oints du Seigneur.

Il établit sur-tout deux choses très-utiles, & très-nécessaires , qui n'avoient pas encore été pratiquées. La première , Qu'il y eût dans toutes les Paroisses de son Archevêché un Registre, où fussent écrits les noms de tous les Enfans qu'on baptisoit , de leurs Peres, de leurs Parrains , & des Témoins qui avoient assisté au Baptême , avec l'année, le mois & le jour de cette cérémonie. Par cette Ordonnance il arrêta le cours des divorces qui se faisoient impunément sous des prétextes de religion & d'alliance spirituelle. L'on a vû depuis, de quelle utilité a été cette prévoyance, dans la promotion aux Ordres sacrez, dans l'entrée aux bénéfices, dans les Tuteles , dans la discussion des héritages & dans plusieurs autres rencontres. Le second Reglement fut que les Curez fissent un dénombrement de tous leurs Paroissiens par lequel ils reconnussent dans le tems de Pâques , ceux qui s'étoient confes-

fez & qui avoient communié, selon le précepte de l'Eglise, & que dans quarante jours ils portassent ce Mémoire à l'Archevêque, ou à ses Grands-Vicaires de Toledé ou d'Alcala, afin qu'on remarquât ceux qui y auroient manqué.

Après que son Synode fut achevé, il s'appliqua à faire dresser les plans de quelques Edifices publics, pour lesquels il avoit beaucoup d'inclination : car il se propoisoit de faire bâtir des Monastères de Religieux & de Religieuses, des Maisons pour de pauvres Filles à marier, & des Collèges pour l'instruction de la jeunesse; & sur tout l'Université d'Alcala, qu'il prit plaisir d'établir & de protéger durant tout le cours de sa vie.

Pendant qu'il étoit ainsi occupé dans son Diocèse, la Réforme des Religieux à laquelle il avoit déjà travaillé, & qu'il souhaitoit fort de terminer, causoit de grands troubles dans tout le Royaume. Les Conventuels de Saint François résistoient à toutes les propositions qu'on leur faisoit. La plupart des Grands Seigneurs prenoient leur parti, par une

pitié naturelle qu'on a pour ceux, qu'on veut réduire malgré eux, à une vie plus austère. Cette correction leur paroissoit une oppression & une violence. Ils avoient dans leurs Eglises les tombeaux de leurs Ancestres, des Chapelles magnifiques, & des Messes fondées à perpétuité. Ils croyoient que les Freres de l'Observance, qui ne pouvoient par leur Institut, posséder aucun revenu, ne se mettroient pas en peine de s'aquiter des services dont les autres s'étoient chargés. Le bruit couroit même qu'on vouloit appliquer ces fonds à des Monastères & à des Colléges, & qu'ainsi la mémoire de leurs fondations se perdrait, & l'obligation de les payer ne laisseroit pas de continuer dans leurs Maisons.

L'Archevêque, par son credit, sur-<sup>Zurita</sup> montoit toutes ces difficultez en Es-<sup>Annal.</sup> pagne ; mais il trouvoit de plus <sup>l.3.c.15.</sup> grands obstacles du côté de la Cour <sup>t.5.</sup> de Rome, où cette affaire devoit se décider. Le Général, qui étoit Conventuel, representa plusieurs fois au Pape : Qu'on détruisoit son Ordre sous prétexte de le réformer : Qu'on

ouvroit la porte à des dissensions scandaleuses entre ses Freres, en leur faisant souhaiter les biens les uns des autres ; Que pour vouloir établir la régularité, on ruinoit la charité & la subordination : Qu'enfin il y avoit des Réformateurs en Espagne, qui sans autorité du Saint Siège, & sans commission de sa part dispofoient de son Ordre à leur fantaisie : Que pour lui, il ne refusoit pas de rétablir la discipline, & de porter ses Religieux à la perfection de leur état, qu'il demandoit seulement qu'il lui fût permis d'envoyer des Commissaires, que se joignissent à ceux que la Cour d'Espagne avoit nommez, afin que, si dans ses propres affaires, on agissoit contre sa volonté & sans son conseil, on n'agit pas du-moins sans sa participation.

Le Pape approuva ces raisons, commit de sa part l'Evêque de Catane son Nonce auprès des Rois Catholiques, & permit au Général d'envoyer des Commissaires, en apparence pour travailler avec ceux d'Espagne ; & en effet pour traverser leurs entreprises. Mais on n'en fit pas beau-

DU CARD. XIMENÈS. LIV. I. 105  
coup de cas ; & l'on poursuivit la Réformation sans prendre leurs conseils , & sans avoir égard à leurs remontrances. Le Général en porta ses plaintes au Pape, qui en fut extrêmement irrité, & qui fit ensuite un Decret de l'avis de tous les Cardinaux assemblez, par lequel il ordonna qu'on fursist toutes ces poursuites de correction & de réforme monastique , jusqu'à ce que la verité fût éclaircie , & que le Saint Siège y pût pourvoir. Sa Sainteté en écrivit aux Rois Catholiques, & les pria de ne pas protéger des gens , qui par un zele qui n'étoit pas selon la science , mettoient la division dans l'Ordre de saint François.

Le Bref fut envoyé à l'Archevêque, qui jugea bien que ce commandement de surseoir l'affaire , étoit un moyen dont on se servoit pour la rompre. Mais comme il étoit vif naturellement, & que les difficultez l'animoient , bien-loin de l'abbatre ; il alla trouver la Reine, & la voyant rebutée par tant d'obstacles qu'on faisoit naître de tout côté, il la supplia de se ressouvenir de sa constance,

& de ne pas abandonner un dessein si loüable, qui demandoit d'autant plus de courage & de persévérance, qu'il y avoit plus d'ennui & de travail à effuyer, pour l'exécuter.

La Reine l'assûra qu'elle employeroit tous ses offices & tout son pouvoir auprès de Sa Sainteté, pourvû qu'il se chargeât jusqu'au bout de toute l'affaire; ce qu'il accepta volontiers. Alors il s'appliqua plus fortement à lever les difficultez qui s'opposoient au rétablissement de la discipline; & fit si bien par ses soins, par sa fermeté & par son industrie, que le Pape par un nouveau Decret, consentit qu'on reprît les poursuites de la Réforme, & le nomma lui-même pour Commissaire Apostolique avec l'Evêque de Catane. Ainsi malgré toutes les oppositions, il vint à bout de son entreprise; & il resta peu de Monastères où l'Observance ne fût établie au grand contentement de l'Archevêque, & à l'édification des Peuples, qui lui furent redevables des grands exemples de modestie, de pénitence & de piété, qu'ils reçurent de ce Saint Ordre.

Cette Affaire étant ainsi terminée, il se fit apporter un Etat de toutes ses Paroisses, de l'entretien des Eglises, des mœurs des Paroissiens, de la pauvreté des lieux ou des personnes, & des abus qui s'étoient glissez dans son Diocèse ; & en peu de tems il mit ordre à tout. La seule difficulté qui restoit à vaincre : étoit la résistance de quelques Ecclesiastiques, qui, sous prétexte des privilèges que le Saint Siège leur avoit accordez, ou des Charges & des Offices qu'ils avoient dans le Palais Apostolique, se disoient exempts de sa juridiction ; & portoient incontinent leurs causes par appel, à la Cour de Rome. Il jugea que ces immunités étoient des sources de rébellion, & des obstacles à la discipline exacte qu'il vouloit remettre dans l'Archevêché de Tolède. Il en poursuivit la révocation ; & le Pape pour favoriser ses bons desseins, cassa toutes ces exemptions prétendues, & lui écrivit un Bref par lequel, après lui avoir témoigné la confiance qu'il a en son équité, en sa religion & en sa prudence, il lui donne toute l'autorité du Saint Siège,

pour corriger les desordres introduits dans l'étendue de son Diocèse, & pour procéder par les voyes de droit, contre toutes les Personnes, qui pour quelque cause que ce soit, voudroient se tirer de sa juridiction. Aussi-tôt qu'il eût reçu ce Bref, & qu'il eut joint le pouvoir du Pape, à la faveur de la Reine, il contint ses Diocésains dans un tel ordre, qu'on eût dit que c'étoient des hommes nouveaux. Le vice n'osa plus se montrer, & l'on vit revivre l'ancienne sévérité des mœurs sous un Prélat, qui en donnoit lui-même de si grands exemples.

Ximenés étoit alors si appliqué au règlement de son Diocèse, qu'il ne prétendoit plus aller à la Cour, sans une nécessité ou une utilité évidente. Aussi quand il partoit pour aller voir les Rois Catholiques, tout le Monde étoit persuadé qu'il s'agissoit de quelque affaire importante pour le bien public. Comme sa vertu dominante, étoit le zèle de la justice, il ne pouvoit souffrir que les Grands opprimassent leurs Vassaux. Quand un misérable venoit se plaindre à lui, il écoutoit ses raisons, & lui donnoit satisfaction



sur le champ, si l'affaire dépendoit de lui ; sinon il portoit sa plainte aux Rois , fût-ce contre les plus puissans Seigneurs d'Espagne , sans se mettre en peine de ce qui en pouvoit arriver. S'il voyoit dans les Charges de la Cour, dans l'administration de la Justice , dans l'exaction des deniers Royaux quelque desordre, il avertiffoit la Reine d'y remédier. Entre tant de marques qu'il donna de son équité & de son courage, je me contenterai d'en rapporter une , qui lui attira mille bénédictions des Peuples, & qui est un témoignage de sa charité & de sa justice.

On levoit un impôt dans le Royaume de Castille & de Leon , qui étoit fort à charge au Public, & qu'on exigeoit avec beaucoup de sévérité. C'étoit la dixième partie de toutes les choses qui se vendoient ou qui s'échangeoient. Ce Tribut avoit été proposé dans l'extrême nécessité de l'Etat, dans le fort des guerres contre les Maures. On l'avoit accordé seulement pour un tems ; mais par l'autorité des Rois & par la soumission des Peuples, il étoit devenu perpétuel.

*Alvar.  
Gomez  
l. I.*

Ceux qui avoient le soin de l'exiger le rendoient insupportable par leur avarice & par leur dureté ; & sous prétexte qu'on n'avoit pas déclaré les marchandises , ou qu'on n'en avoit pas dit le prix de bonne foy, ils mettoient les biens des particuliers au pillage , & tourmentoient souvent par des procès, & des violences , de pauvres-gens, qui n'étoient d'ailleurs que trop chargez. Ceux à qui l'on avoit assigné des pensions sur ce fond à cause de leurs services , où les Officiers qui avoient leurs gages à prendre là-dessus , n'étoient payez que long-tems après leurs termes, encore étoit-ce en faisant de grandes remises.

Pour arrêter ces desordres, les Rois Catholiques firent plusieurs Réglemens. Mais on trouva moyen de frauder les Loix , & les Loix mêmes causerent des inconveniens aussi fâcheux , que ceux qu'on vouloit corriger. Ils ordonnèrent pour ôter toute occasion de procès & de calomnies , qu'on demanderoit aux Marchans le prix & la valeur de leurs marchandises , & que dans les con-

testations qui pourroient arriver , on s'en tiendroit à leur serment. De-là vint une infinité de parjures , & un mépris de la verité & de la bonne foy , qui confondoient tout le commerce.

Ximenés en fit des plaintes à la Reine , qui le chargea de remédier à ce desordre. Il fit venir D. Lopés de Biscaye, homme très-habile dans les finances , & d'une grande expérience pour la levée des deniers. Il chercha avec lui les moyens de régler cet impôt, en sorte que les droits du Roy ne fussent pas diminués ; que les pensions & les gages fussent payez régulièrement, & que le Peuple fût soulagé. Après avoir supputé la somme qui en revenoit tous les ans au Roy, ils en firent la repartition entre les villes, villages & bourgs , selon leur grandeur, leur opulence, & leur commerce. Ils jugèrent à propos que chaque Ville eût ses Receveurs pour lever ces droits-là , & les remettre promptement aux Trésoriers du Royaume. A l'égard des Decimes extraordinaires qui se prenoient sur les marchandises étrangères , ou sur les

ventes qui se faisoient entre Bourgeois , on en donna la ferme aux Bourgeois mêmes : avec ordre de payer dans les tems & sans remises les gages ou les pensions des Officiers. Les Partisans & leurs Commis furent congédiés , & cette source de faux sermens , de vexations & de fraudes fut abolie. L'Archevêque fit confirmer ce Règlement par une Declaration des Rois Catholiques ; & le Peuple déchargé des frais, & des incommoditez de cette levée, le regarda comme l'Auteur de son repos & de sa liberté.

Ximenés s'en retourna en diligence à Toledé, où sa Parenté se rendit, pour traiter avec lui du mariage de Jean Ximenés son second Frere. Quoy qu'il ne prît pas volontiers de ces fortes de soins domestiques, il voulut bien se charger de celui-cy, de peur qu'on ne crût qu'il abandonnoit ou qu'il méprisoit sa famille. Il se presentoit un Parti fort avantageux & fort honorable. D. Jüan Zapata frere du Comte de Barajas, venoit de mourir à Madrid , & laissoit une fille nubile, nommée Eléonor , belle & bien élevée, sous la tutelle de Marie de Luxan

sa mere. Cette Dame voyant le credit & l'élevation de Ximenés, crut qu'elle ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour sa Maison, que de s'allier avec lui, & de s'appuyer d'une protection aussi puissante que la sienne. Elle lui en fit parler, & l'affaire fut conclüe en peu de jours. Mais comme il étoit éloigné de toute sorte de faste, il voulut que les Noces se fissent fort modestement, & que les nouveaux Mariez allassent aussi-tôt s'établir à Tordelaguna. Il leur fit quelque bien dans ces commencemens, & se chargea dans la suite, de l'éducation de leurs enfans, & de l'entretien de leur Maison.

Après que l'Archevêque eût tenu ses Synodes, & fait publier ses Ordonnances; comme il étoit à Talavera, appliqué au Gouvernement tant Ecclesiastique, que séculier de son Diocèse, la Reine qui partoit de Solède, pour se rendre aux Etats, qu'elle faisoit tenir à Saragosse, lui manda qu'elle avoit besoin de son conseil, dans la conjoncture des affaires, & lui ordonna de la suivre. Ce Prélat partit, & laissa pour ses Grands-

*Alvar. Gomez*  
*l. 2. de*  
*reb. gest.*  
*Xim.* Vicaires, Villalpand dans le départe-  
ment de Toledé, & Frias dans celui  
d'Alcala, deux hommes d'un grand  
sçavoir, & d'une grande pieté. Il pas-  
sa par Sigüença, où il fut reçu du  
Clergé, & de tous ses anciens amis,  
avec des marques de joye, dont il fut  
touché très-sensiblement.

Plusieurs Evêques, & un grand  
nombre d'Ecclesiastiques allèrent au-  
dévant de lui sur les frontières d'Ara-  
gon. Quoy qu'il entrât dans un  
Royaume étranger & jaloux de ses  
privileges, il voulut qu'on portât la  
Croix devant lui en qualité de Pri-  
mat. C'étoit une Croix d'argent vé-  
nétable à toute l'Espagne; non-seu-  
lement parce qu'elle marquoit la di-  
gnité de la première Eglise de ce  
Royaume, mais encore parce qu'elle  
avoit été plantée sur l'Allambre, Pa-  
lais des Rois Maures comme un  
Etendard, & un signe que les Chré-  
tiens avoient conquis la ville de  
Grenade.

C'étoit la coûtume des Rois Ca-  
tholiques, lorsqu'ils prenoient quel-  
que place sur ces Infideles, de faire  
rendre sur le champ des actions de

graces à Dieu, comme à l'auteur de leur victoire. On arboroit successivement trois Etendards sur la plus haute Tour de la ville. Le premier étoit celui de la Croix, à la vûë duquel toute l'Armée victorieuse se prosternoit, tandis que les Prélats & les Prêtres, qui se trouvoient dans le camp, chantoient les hymnes & les prières dont l'Eglise se sert dans ces jours de triomphe & de joye. Le second étoit celui de Saint Jacques, Patron & Protecteur d'Espagne. Dès que les Troupes le voyoient paroître, elles invoquoient cét Apôtre, & crioient toutes en même tems, *Saint Jacques, Saint Jacques*. Enfin on élevoit l'Etendart des Rois Catholiques, où étoient les armes & les devises de leurs Royaumes, & c'étoit alors que tous les soldats à l'envi s'écrioient, pour faire honneur à leurs Princes, *Castille, Castille, pour le Roy Ferdinand, & pour la Reine Isabelle*.

*Gari-  
bay l.  
18.c.26.  
Maria-  
na l.25.  
c.18.*

Lorsque la ville de Grenade, après un long & pénible siège, tomba sous la domination des Chrétiens, on fit la même cérémonie; & pour la rendre plus solemnelle, le Cardinal de

*Alvar.  
Gomez  
l. 2. de  
reb. gest.  
Xim.*

Mendoza qui avoit suivi la Cour dans cette Guerre, fit dresser au lieu le plus éminent de l'Allambre, la Croix Primatiale de Toledé dont il étoit Archevêque. Depuis ce tems-là il la fit toujous porter devant lui, dans tous les Diocésés d'Espagne, soit à la campagne, soit dans les villes, sans que personne lui disputât cette prérogative. Il la legua par son testament à son Eglise, avertissant ses Successeurs de la regarder comme un monument de la plus grande victoire, que les Rois Catholiques eussent remportée, & de la faire porter devant eux, dans toutes les parties du Royaume. Ce fut ce qui obligea Ximenes d'en user ainsi : d'ailleurs, il fit paroître beaucoup de modestie. Il voulut entrer sans aucune cérémonie dans Saragosse, où la Cour étoit arrivée depuis peu. Mais D. Alonse d'Aragon Archevêque de cette ville & Regent du Royaume, voulut lui rendre tous les honneurs qui étoient dûs à sa dignité & à sa personne.

Les Etats étant donc assemblez, on délibéra sur des affaires importantes, qui furent réglées selon ses con-



seils. Il y avoit près d'un an qu'Isabelle Fille aînée des Rois Catholiques, avoit épousé D. Manüel Roy de Portugal, & qu'elle étoit devenuë héritière d'Aragon & de Castille, par le décès du Prince D. Jüan, son Frere unique, qui n'avoit point laissé d'enfans. La Reine qui aimoit tendrement cette Princesse, & qui vouloit lui assûrer les droits de sa succession, l'obligea de venir en Espagne avec le Roy son Epoux, pour les faire reconnoître par tous les Ordres des deux Royaumes. Ils furent reçûs avec beaucoup de joye & de magnificence, & déclarez hautement dans Tolède, legitimes successeurs de la Couronne de Castille. Mais les Peuples d'Aragon, de Valence & de Catalogne faisoient difficulté de les recevoir, & prétendoient que ces Etats ne pouvoient appartenir à une femme.

L'affaire fut long-tems débatuë. Les uns disoient que les Loix du Royaume excluient les Femmes; que le feu Roy avoit déclaré par son testament, que les Filles ne pourroient parvenir à la Couronne, qu'au cas que Ferdinand son fils mourût sans enfans mâles;

que le Roy étoit encore jeune, & qu'il falloit espérer que Dieu lui don-  
*Zurita* nerait un Fils; qu'au reste il y avoit  
*l.3.c.24.* de grands inconveniens à reconnoître  
*t.5.* par avance un Roy étranger; & que la Navarre s'étoit mal trouvée d'avoir eû cette complaisance pour le Roy Jean, en considération de la Reine Blanche. Les autres prétendoient au-contraire que les Femmes pouvoient succeder, & citoient pour cela l'exemple de la Reine Petronille, fille de D. Ramire, & le Testament du Roy D. Alonse son fils.

La Reine, qui toute sage qu'elle étoit, avoit de la gloire & de la hauteur, se plaignit de la longueur de ces disputes; & il lui échapa de dire  
*Zurita* un jour: *Il seroit plus court, & peut-être*  
*c.30.l.3.* *plus honorable, de conquérir ce Royaume,*  
*t.5.* *que d'en assembler les Etats & de souffrir leurs contestations.* Le Conseiller Alonse Fonseca lui répondit avec liberté: *Madame, les Aragonois ont raison de maintenir leurs Priviléges. Comme ils sont circonspects à examiner ce qu'ils jurent, ils sont fidelles à garder ce qu'ils ont juré. Il ne faut pas s'étonner s'ils ont quelque peine à faire ce qu'ils n'ont point encore fait.*

Ximenés prit la parole & disposa par ses raisons toute l'Assemblée à prêter serment, comme la Reine le souhaittoit. Ce fut vers ce tems-là qu'on célébra la Feste-Dieu avec des magnificences extraordinaires. Les deux Rois portèrent le dais avec les Princes D. Jüan & D. Ferdinand fils d'Alboacen Roy de Grenade, qui s'étoient rendus Chrétiens, depuis quelques années. L'Archevêque de Toledé fit l'Office, & porta le Saint Sacrement, & une infinité de Peuple assista à cette grande solennité.

Toutes choses étoient disposées, *Zurita*  
 pour reconnoître la Reine de Portu-<sup>l.3.c.20.</sup>  
 gal & le Roy D. Manüel son Epoux, <sup>2.5.</sup>  
 d'autant plus que l'Archiduc Philip-  
 pe & l'Infante Jeanne sa femme, pre-  
 noient déjà la qualité de Rois de Ca-  
 stille; que le droit appartenoit à la  
 Fille aînée, & qu'il étoit plus à pro-  
 pos d'établir l'autorité d'un Prince  
 voisin & assez occupé du gouverne-  
 ment de ses Etats, que celle d'un  
 Prince éloigné qui par inquiétude ou  
 par ambition pouvoit venir les trou-  
 bler. Mais cette Princesse, qui étoit  
 d'une complexion délicate, & que

l'incommodité d'une première grossesse avoit affoiblie, mourut peu de jours après, en accouchant, & fut d'autant plus regrettée, qu'elle avoit les grandes qualitez de sa Mere, dont elle portoit le nom, & à qui elle ressembloit de visage. Dans les pressentimens de sa mort, elle redisoit souvent aux filles qui la servoient, qu'il ne falloit compter ni sur la grandeur, ni sur la jeunesse. Elle mit ordre de bonne-heure à sa conscience, & toute sa consolation étoit de s'entretenir avec de bons Religieux de quelque matière de piété, dont elle paroissoit touchée.

Aux premières douleurs qu'elle sentit, elle fit venir Ximenés, & le pria de l'assister dans le danger où elle étoit, & de la disposer à bien mourir, si Dieu vouloit l'appeller à lui. L'Archevêque l'exhorta à la patience, & la préparâ d'abord à tout événement; & comme les Dames du Palais la flattoient de vaines espérances de guerison, il lui fit entendre qu'il ne falloit plus penser qu'à mourir; mais il lui representa si efficacement l'avantage qu'il y a de rendre à Dieu une

*Alvar.*

*Gomez*

*l. 2.*

*Maria.*

*na l. 7.*

*c. 3.*

Ame

Ame encore innocente ; le danger où l'on est , quand on doit répondre au souverain Juge d'une longue administration, & du mauvais usage qu'on peut avoir fait de la grandeur ; la soumission que doit une Ame chrétienne aux ordres de la Providence, & les douceurs de cette vie celeste, dont jouissent les Bien-heureux : que cette Princesse détachée du monde , ne desiroit plus que de mourir. Cette resolution d'une Reine , jeune , belle, & destinée à posséder tant de Royaumes , attendrissoit tous les assistans. Elle dit plusieurs choses édifiantes ; & après avoir satisfait à tous les devoirs de la Religion, elle accoucha d'un fils, & mourut au même tems. Dans cette extrémité elle pria l'Archevêque d'avoir soin du Roy son Pere , & de la Reine sa Mere , qui seroient sans doute accablez d'un accident si peu attendu , & de leur dire qu'elle n'avoit d'autre regret en mourant , que de penser à la douleur qu'ils auroient sans doute de sa mort.

L'Archevêque alla d'abord au Palais, & trouva Ferdinand & Isabelle dans une grande desolation. Il

étoit si affligé , qu'à peine leur put-il dire que la Princesse venoit d'expirer. Mais les ayant un peu consolez , & s'étant raffermi lui-même , il leur fit un discours fort touchant sur la fragilité & l'inconstance des choses humaines , & sur la résignation qu'ils devoient avoir aux volontez de Dieu. Il ajoûta , que la Princesse étoit heureuse d'avoir changé cette vie mortelle , en une vie toute celeste ; Que la plus grande prospérité qu'il pouvoit souhaiter à leurs Majestez , étoit de mourir aussi chrétiennement qu'elle ; Que la perte étoit grande pour l'Etat , mais que tout est entre les mains de la Providence ; Que la naissance de l'Enfant devoit les consoler de la perte de la Mere , & qu'enfin comme on ne s'étonnoit pas de les voir touchez d'une tendresse naturelle ; on s'attendoit aussi que leur sagesse & leur piété les éleveroient au-dessus des affections & des tristesses vulgaires.

Les Princes remercièrent ce Prélat, & s'attachèrent à conserver leur Petit-Fils, qui devoit recueillir leur succession. Ils le firent baptiser solennel-

lement, & lui donnèrent le nom de Michel. Ce fut par le conseil de Xi-  
 menés, que deux mois après, on le  
 fit porter dans une litière à houffes  
 d'or, entre les bras de ses Nourrices,  
 par toutes les ruës de la ville, pour  
 dissiper par ce spectacle agréable au  
 Peuple, la tristesse que la mort de  
 cette Reine, avoit répanduë dans les  
 esprits. Ce Prince se ressentit des in-  
 firmitez de sa Mere, & mourut deux  
 ans après à Grenade. Ainsi la succes-  
 sion échût à la Princesse Jeanne, qui  
 avoit épousé l'Archiduc Philippe fils  
 de l'Empereur Maximilien.

Après un si funeste accident, les  
 Etats s'étant séparés, les Rois Ca-  
 tholiques s'en retournerent dans la  
 Castille. L'Archevêque les suivit jus-  
 qu'à Ocaña, où Gonçales de Cor-  
 doïe, surnommé le Grand Capitaine,  
 voulut recevoir sa bénédiction, avant  
 que de partir pour son second voya-  
 ge d'Italie. Il se retira ensuite à Al-  
 cala, resolu de ne s'arrêter à la Cour,  
 que pour des affaires tres-importan-  
 tes. Ce fut vers la cinquième année  
 de son Episcopat, que jouïssant dans  
 son Diocèse, du repos qu'il avoit tant

souhaité , il commença le bâtiment du College d'Alcala. Il en avoit marqué la place, & l'avoit fait tracer par un tres-célèbre Architecte , dans un lieu que la beauté de la situation , la bonté de l'air , & le voisinage de la rivière de Henarés rendoient agréable , & commode pour des Gens-de-lettres. Après en avoir fait ouvrir les fondemens , il les benit solennellement , en posant la première pierre, & destina de grandes sommes pour la perfection, & pour la durée de cet Ouvrage.

Pendant qu'il étoit ainsi occupé à établir cette Université, Ferdinand & Isabelle lui ordonnèrent de les venir trouver à Grenade. Il n'y avoit pas long-tems qu'ils avoient conquis cette Ville sur les Maures. Ils la regardoient comme le fruit de leurs travaux , & ils jugeoient qu'il étoit nécessaire d'y faire quelque séjour, pour contenir des Peuples nouvellement assujétis , & pour travailler à leur conversion. Il n'est pas hors de propos de faire connoître icy l'origine , le progrès , & la fin de l'Empire de ces Infidèles en Espagne.



Les Maures entrèrent en Espagne vers l'an 713. depuis la Naissance de Jesus-Christ. Don Roderic regnoit alors , après avoir chassé les Enfans de Vititza légitimes successeurs du Royaume. Quoy qu'il ne manquât ni d'esprit , ni de courage , il vivoit pourtant dans la mollesse & l'oisiveté , & ne songeoit qu'à ses plaisirs. Plusieurs Seigneurs à qui il s'étoit rendu odieux par son usurpation , ou par ses débauches, se liguèrent secrettement contre lui. Le Comte Julien qu'il avoit envoyé en Afrique pour des affaires importantes , ayant appris la violence qu'il avoit faite à sa Fille, se mit à la teste des Mécontens, sollicita les Maures de passer la mer avec lui , & sacrifia son pais à sa vengeance.

*Garib.  
hist.  
d'Esp.  
l.8.c.49.  
Maria.  
na l.6.  
Hist.  
c.21.  
Joan.  
Vasaus  
Hisp.  
Chron.  
nic.*

Moza , qui commandoit en Afrique sous le Calife Ulit , écouta avec plaisir les propositions & les promesses que lui fit le Comte , & forma le dessein de faire des conquêtes en Europe. Il n'osa d'abord hazarder un grand corps de Troupes , sur la foy d'un homme, de nation & de religion différente de la sienne. Mais ayant

scû peu de tems après, que la Ligue se fortifioit tous les jours, que la plûpart des Seigneurs s'étoient déclarez, & que le Comte Julien dont les Terres & les Gouvernemens n'étoient pas éloignez du Détroit, s'étoit rendu maître de tous les Ports, où pouvoient aborder les secours d'Afrique, il fit embarquer douze mille hommes sous la conduite de Tarif Capitaine de beaucoup de valeur, & d'une grande expérience. Comme c'étoit presque tout soldats levez dans la Mauritanie, tous les peuples de la secte de Mahomet, qui vinrent depuis en Espagne, de quelque contrée qu'ils vinssent, furent appellez Maures indifféremment.

*Petr.  
Martyr  
epist.  
92.*

Les Mécontens reçûrent Tarif avec de grandes marques de joye, unirent leurs Troupes aux siennes, & ravagèrent les Isles & les Campagnes le long de la côte. Le Roy informé de ces mouvemens envoya le Prince D. Sanche avec une Armée, pour combattre ces Rebelles & ces Barbares, avant qu'ils pussent se fortifier dans des Places, ou recevoir de nouveaux secours. Mais comme cette Armée

étoit composée de milices ramassées à la hâte, & de vieilles Troupes mal-entretenuës, qu'une longue oisiveté avoit amolies, il fut difficile d'y remettre l'ordre & la discipline en si peu de tems. D. Sanche n'en retira pas de grands services : tous ses Partis furent battus, & s'étant déterminé à une bataille, il la perdit. Toute son Armée fut taillée en pièces, ou dissipée par la fuite, & lui-même y périt avec honneur, pour la défense de sa Patrie. Les Maures enflés de cette victoire firent le dégât par tout sans résistance, prirent la ville de Seville, & plusieurs autres Places aux environs, où ils établirent de bons quartiers de rafraichissement, & où vingt-mille Afriquains vinrent les joindre.

Le Roy piqué de l'affront qu'il venoit de recevoir rappella toute sa vertu, rassembla ses vieux Capitaines, & le peu qui restoit encore de ces anciens Gots, qui s'étoient signalés aux dernières guerres, & fit publier par toute l'Espagne, que tous ceux qui étoient en âge de porter les armes, eussent à s'enrôler, pour dé-

*Maria-*  
*na hist.*  
*Hisp.*  
*c.23.l.6*

fendre l'Etat & la Religion de leurs Peres. Tous ces enrôlemens firent une Armée de cent-mille hommes, dont quelques-uns n'avoient point d'armes, d'autres se rebutèrent des fatigues de la guerre, dès qu'ils y furent engagez. Le Roy anima cette Multitude, & marcha vers l'Andalousie. Il eût avis que les ennemis s'étoient retranchez près de Xérés, & sans balancer, il alla camper de ce côté-là, dans une plaine que coupe le fleuve Guadalete.

Les deux Armées furent quelques jours en presence, enfin on en vint aux mains. Après plusieurs heures d'attaque, ou de défense opiniâtrées, les Espagnols commencèrent à plier, leurs Troupes furent ébranlées, les Officiers ne purent ni les retenir ni les rallier. Tout ce qui résista fut taillé en pieces, le reste se répandit dans la campagne, & se jetta dans les Places du voisinage. Le Roy combattit jusqu'à la fin avec une valeur extraordinaire, mais voyant ses affaires desesperées, & craignant de tomber en vie entre les mains des ennemis, il se sauva, sans qu'on ait pû sçavoir ce

qu'il devint. La race de tant de Rois Gots fut éteinte avec lui, & ce Royaume qu'ils avoient possédé durant trois siècles, fut conquis en moins de trois ans, plus par la perfidie des Chrétiens, que par les armes des Infidèles.

Du débris de cette malheureuse Armée il se forma de Partis en divers endroits, qui par courage ou par desespoir, vouloient s'opposer aux Vainqueurs, mais ils furent aussi-tôt accablez. Les Maures, après avoir pillé le Camp, se dispersèrent par troupes, & se rendirent maîtres des principales villes d'Espagne. Quoy qu'ils laissassent à chacun la liberté de sa religion, la plupart des Chrétiens, avec le peu de biens qu'on leur permit d'emporter, alloient çà & là cherchant des retraites. Urbain *Maria-* Archevêque de Toledé & d'autres *na ibid.* Prelats se réfugièrent dans les Astu- *c. 24.* ries, portant avec eux les livres & les *Joan.* vases sacrez de leurs Eglises, les Reli- *Vasaus* ques des Saints, & les Ecrits de Saint *Chron.* Isidore, & de Saint Ildefonse, pour *Hisp.* lesquels ils avoient une grande vénération. Le Clergé les suivit avec la

Noblesse, & cette Multitude errante, selon que la crainte, & la nécessité la pouffoient, alla dans l'Aragon, dans la Biscaye, & dans une partie de la Galice, se faire un asyle & comme un rempart, de la difficulté des chemins & de la sterilité de ces Provinces.

D'autre-part les Maures enrichis des dépouilles de l'Espagne jouissoient paisiblement du fruit de leurs victoires. Douze-mille des leurs que Moza avoit amenez, furent distribués dans les Garnisons. Les autres Peuples d'Afrique vinrent prendre part au butin; il arrivoit tous les jours de nouveau Esseins de Barbares, à qui l'on donnoit les maisons & les terres des fugitifs; & il ne restoit plus d'espérance, que cet Etat pût jamais se relever de sa chute.

Cependant les Espagnols élurent pour Roy, un de leurs principaux Seigneurs nommé Pélage, qui recueillit de ces restes épars du Royaume, une petite Armée, en qui se réveilla la gloire de la Nation. La plupart de la Noblesse, à qui l'ennemi n'avoit laissé que l'honneur & le desir de la

vengeance, se joignit à lui. Avec ces forces il s'étendit dans la plaine, & commença son Regne par des actions hardies qui étonnerent les Maures. Il regagna sur eux de petites Places, & les battit même en campagne. Sous lui la Cour, l'Armée, l'Etat, le Gouvernement, tout reprit sa forme. Ses Successeurs, par religion, & même par nécessité, firent la guerre à ces Infideles, avec plus d'avantage, selon qu'ils furent ou plus braves, ou plus puissans; & profitant, tantôt de leurs divisions, tantôt de leur négligence ou de leur foiblesse, ils les chassèrent de ville en ville, jusques vers les extrémitez de l'Espagne.

Ce fut-là que les Maures se trouvant plus réunis, & plus à portée des débarquemens d'Afrique, ils établirent sous des Rois souverains & indépendans, une Domination réglée. Ce Royaume étoit situé entre la Murcie & l'Andalousie, composé de qua-

*Rodrig.  
Mendez  
Silva  
Poblat.  
de Esp.  
Maria-  
na l. 25.  
c. 1.*

montagnes voisines, produisent toute sorte d'arbres & de fruits, & entretiennent dans tout le Terroir, une fraîcheur, & une verdure presque perpetuelle.

Comme l'Ennemi n'étoit plus dans le cœur du pais, il ne donna plus tant d'inquiétude. D'ailleurs, les Rois d'Espagne étant devenus plus puissans ils eurent d'autres guerres à soutenir. Ainsi le zèle des Chrétiens se rallantit, ils firent avec les Maures une longue trêve, que le desir du repos leur fit accepter, & que leur férocité naturelle leur fit rompre de tems-en-tems. Toute l'Espagne soupiroit après la conquête de cet Empire; mais les Rois manquoient de forces & de finances : le Royaume se trouvoit divisé en plusieurs Principautez ; la Noblesse étoit desunie, & songeoit plus à venger ses injures particulieres qu'à chasser l'ennemi commun. La Providence de Dieu avoit reservé cette gloire à Ferdinand & à Isabelle. Pendant que sur la foy de la trêve ils croyoient leurs Etats en sûreté du côté de ces Infideles, ils apprirent que le Roy Alboacen avoit surpris de

*Anton.*

*Nebriss.*

*decad.*

*2. l. 1. c.*

*1. & 2.*



nuît la ville de Zahara, passé tous les habitâns qui se défendirent, au fils de l'épée, & traîné tous les autres en captivité dans Grenade. Ils dépêchèrent d'abord des Courriers à tous les Gouverneurs des Places frontières, pour les avertir d'être attentifs à leur défense ; & se plaignirent hautement de cette infraction. Alboacen s'excusa sur une prétendue coûtume qui permettoit, durant les trêves, de se saisir des villes les uns des autres, pourveu qu'on n'y mît pas le siège dans les formes, & qu'on ne fit que les insulter. Il entreprit encore l'année d'après, quoy-qu'inutilement, la même chose.

Les Espagnols irrités, assemblent des Troupes à Seville ; & sur l'avis qu'ils eurent qu'il n'y avoit que peu de soldats dans Alhama, & qu'on n'y faisoit presque point de garde, D. Rodrigue Ponce de Leon, Marquis de Cadix, la prend d'assaut, taille la garnison en pièces, emmene un grand nombre de prisonniers, & repare avec usure la perte que l'Espagne venoit de faire, & l'affront qu'elle avoit reçu. Les Maures ayant voulu re-

prendre la ville, D. Alonse d'Aguilar, le Marquis de Villene, le Grand-Maitre de Calatrave & D. Louis Portocarrero Seigneur de Palma se mirent en campagne avec ce qu'ils pûrent assembler de Troupes & de Milices. Ferdinand qui se trouvoit alors à *Medina del Campo*, averti de ces mouvemens, écrivit aux Seigneurs de ne rien entreprendre, & de ne point entrer dans les Terres des Maures, qu'il ne leur eût envoyé les secours qu'il ramassoit de toutes parts: mais les Chrétiens s'étoient déjà avancez, & avoient fait lever le siège sans combat.

Ces hostilitéz déclarées firent connoître les desseins du Roy Alboacen, aussi-bien que la réponse qu'il fit à ceux qui lui demandoient le Tribut ordinaire de la part de Ferdinand & d'Isabelle. *Les Rois de Grenade*, leur dit-il, *avoient accoutumé de payer aux Rois de Castille, quelque pièce d'or en hommage, mais on ne forge plus de cette monnoye parmi nous: voilà le seul métal dont nous les payerons à l'avenir; en montrant la pointe d'une lance, qu'il prit en main.*

Ferdinand étant arrivé à Cordoüe avec la Reine, on délibéra dans le Conseil, s'il étoit à propos de rompre ouvertement avec ces Barbares. Plusieurs furent d'avis de dissimuler, & de leur abandonner même Alhama; mais la Reine s'y opposa, & conclut à commencer une guerre, où l'honneur de l'Espagne & celui de la Religion étoient également intéressés. On leve donc une grande armée; le Roy la commande en personne; il prend quelques Places; jette la terreur par tout, & fait le dégât jusqu'aux portes de Grenade. Toutes les Villes à l'envi offrirent alors à leurs Rois, selon leur pouvoir, des secours d'hommes ou d'argent. Le Pape Sixte IV. leur permit de lever cent-mille ducats sur les Eglises de leurs Royaumes. Il accorda les privilèges de la Croisade à ceux qui serviroient à leurs dépens, ou qui contribueroient de leurs biens, aux frais de cette Guerre sainte. Les Banquiers leur prêtèrent de grosses sommes. De leur côté, ils terminèrent tous les différens qu'ils avoient avec les Rois de Portugal & de Navarre; ils accom-

*Anton.**Nebriſ.**rer.**Hispan.**Decad.**l.1..c.6.**7.9.**Maria.**na l.25.**Hist.**c 2.*

modèrent même les querelles de quelques Seigneurs leurs Sujets, & les réduisirent des voyes de fait, aux formes du Droit & de la Justice.

La division qui se mit alors dans Grenade, donna de grandes espérances à Ferdinand, pour le succès de ses affaires. Le Peuple se mutina, & chassa le Roy Alboacen, l'accusant de les gouverner tyranniquement, & de les avoir engagez par sa mauvaise conduite à une guerre, qu'il n'étoit pas capable de soutenir. On mit à sa place son fils Mahomet Boabdil, appelé vulgairement le Roy \* *Chiquito*. Il s'éleva par-là deux factions, qui affoiblirent l'Etat, & causèrent enfin sa perte. Boabdil enflé de sa nouvelle Royauté, voulut s'accréditer auprès du Peuple par quelque expédition hardie. Il sortit de Grenade avec toutes ses Troupes, pour aller prendre la Ville de Lucena. Diego Fernandés de Cordoüe, qui en étoit Seigneur, y jetta promptement des vivres & des munitions, & renforça la Garnison. Le Comte de Cabra son Oncle, étant accouru à son secours, alla reconnoître le camp des Maures, & quoy

\* c'est  
à dire,  
Petit.

*Anton.*  
*Nebrif.*  
*decad.*  
*2. l. 2. u*  
*c. 3.*  
*Petr.*  
*Mart.*  
*Epist. 49*  
*l. 1.*

qu'il n'eût que deux-mille hommes de pié, & six-cens chevaux; il les chargea si vigoureuſement & ſi à-propos, qu'ils furent renverſez & mis en fuite. La Garniſon de Lucena étant ſortie là-deſſus, cette Armée fut entièrement défaite. Il y eut plus de cinq-mille de ces Infidèles morts ou priſonniers. Le Roy Boabdil fuyant en deſordre, par des chemins inconnus & coupez, entre des rochers & des torrens débordez, fut enfin pris dans un foſſé, ſur le rivage du Rianzur, avec une partie de la Nobleſſe de Grenade, qui le ſuiuoit.

*Petr.  
Martyr  
epiſt. 49.  
l. 1.*

Ferdinand profita de cét avantage, & après avoir pris pluſieurs petites Places qui incommodoient les Maures, il ſe retira à Cordouë où la Reine l'attendoit. On conſulta ſ'il falloit retenir le Roy Boabdil, ou le renvoyer. Quelque-uns jugeoient à-propos de ne pas rendre un Prince, que le Ciel leur avoit livré comme par miracle, que ſa naiſſance & ſa valeur autorifoient parmi les Maures; & que ſa propre diſgrace irriteroit encore contre l'Eſpagne. Mais le Comte de Cabra & le Marquis de Ca-

*Anton.  
Nebriss.  
ibid.  
c.8. & 9.*

dix, concluoient qu'il étoit plus utile de le mettre en liberté ; que cette grace l'engageroit à reconnoître ses bienfaiteurs ; qu'il iroit en tout cas disputer la place à Zagal son Oncle qui s'étoit saisi du Royaume , après avoir fait mourir Alboacen , & qui n'étoit pas d'humeur à céder ni à partager une Couronne ; qu'ainsi il entretiendrait la guerre civile, & deviendrait comme dépendant de leurs Majestez , par le besoin qu'il en auroit.

Les Rois prirent ce parti-là, & on leur amena le prisonnier. Dès que ce Prince aperçût Ferdinand , il se jeta à genoux , & lui demanda sa main à baiser. Le Roy le releva , l'embrassa , & lui parla avec beaucoup de sagesse & de bonté. On traita de le renvoyer , & les conditions furent , Que Boabdil lui payeroit tous les ans douze-mille écus de tribut ; Qu'il se rendroit aux Etats du Royaume , toutes les fois qu'il y seroit appelé ; Que dans l'espace de cinq ans il mettroit en liberté quatre-cens esclaves Chrétiens & qu'il donneroit son Fils aîné , & douze enfans des principaux

Seigneurs Maures en ôtage , pour la sûreté de l'obeissance & de l'hommage qu'il promettoit de rendre au Roy de Castille : moyennant-quoy on lui permit de s'en aller , & de demeurer dans sa Religion.

Zagal regnoit paisiblement dans Grenade , par le credit des Abencrages , & tout ce que pût faire Boabdil , ce fut de se cantonner avec sa faction, dans un fauxbourg de la ville , où Gonzalés Fernand de Cordoüe , & D. Martin Alarcon furent *Petr,* envoyez, avec quelques Compagnies *Mart.* d'Infanterie , pour le remettre sur le *Epist,* Trône. Ferdinand par ce moyen se *51. l. I.* vit bientôt en état d'entreprendre le siège de Grenade. Il assembla quatre-vingt mille hommes de Troupes réglées ou de Milices aguerries, la plupart à la solde des Villes ou des Seigneurs du Royaume , & tira tout ce qu'il y avoit de meilleur dans les Garnisons. Le Comte de Tendille avec une Armée , eût ordre d'empêcher les secours étrangers, & de contenir dans le devoir les Villes nouvellement conquises. Le Duc de Cadix honoré depuis peu de cette qua-

lité, & le Marquis de Villene, firent une course dans le Pais, & brulèrent tous les villages, d'où Grenade tiroit ses vivres. La Place fut investie ; on ouvrit les tranchées ; Ferdinand passa lui-même dans les Alpuxares, montagnes fertiles & peuplées, où les Maures s'assembloient, & prétendoient faire en peu de jours un corps de trente-mille hommes. Il les battit, & fit garder par ses Troupes tous les passages & les défilez qu'ils occupoient, pour couper les vivres aux assiégés, & pour leur ôter toute espérance d'être secourus de ce côté-là. La Reine se rendit au Camp, & après avoir pourvû elle-même à la subsistance de l'Armée, elle voulut encore avoir part à toutes les fatigues du siège.

Enfin après plusieurs combats & plusieurs assauts, les Maures capitulerent le vingt-cinquième Novembre, & promirent qu'en soixante jours ils livreroient les Portes, les Tours, & la Citadelle de la Ville, & prêteroient serment au Roy Ferdinand. On convint qu'ils donneroient cependant cinq-cens ôtages : mais un Maure se-



ditieux ayant excité le Peuple à rompre le Traité , & à reprendre les armes ; Boabdil , se retira dans l'Allambre , & écrivit à Ferdinand qu'il n'y avoit point de tems à perdre, qu'on devoit tout craindre d'un Peuple inconstant & seditieux ; & qu'enfin puisque Dieu le vouloit ainsi , il étoit prêt à lui rendre la Citadelle & le Royaume. Sur cet avis Ferdinand mit le lendemain son Armée en bataille , & marcha pour aller prendre possession de sa conquête. La Reine suivoit peu après avec ses Enfans, & tous les Seigneurs de la Cour autour d'elle. Comme le Roy fut proche de l'Allambre, Boabdil, en sortit accompagné de cinquante Cavaliers, il se jetta aux piez du Roy , & demeurant quelque tems courbé : *Grand Maria-Roy*, lui dit-il, *Nous sommes à toy, na l. 25.* *Nous te cedons la Ville & l'Empire, Uses-<sup>c. 18.</sup>* *en selon ta modération & ta prudence.* Après cela il lui présenta les clefs de l'Allambre, le Roy les donna à la Reine , & la Reine au Comte de Tendille qui en fut établi Gouverneur. Cinq-cens Esclaves furent amenez au Roy le lendemain comme

il sortoit de la Messe; & quatre jours après, Ferdinand & Isabelle entrèrent avec pompe dans Grenade, & firent chanter le *Te Deum*, dans la principale Mosquée, qui venoit d'être benite suivant les règles de l'Eglise.

Le Pape quelques années après, fit l'Eloge de ces Princes dans le *Confite*oire, & leur donna par ses Brefs, du consentement de tous les Cardinaux, le surnom *des Rois Catholiques*. Cette qualité les engagea à prendre un soin particulier de la conversion des Maures, & à faire de tems-en-tems quelques voyages à Grenade. Mais comme il arrivoit tous les jours des occasions difficiles, soit pour la Religion, soit pour la Politique, qui les embarrassoient; ils mandèrent l'Archevêque de Toledé, qui par sa capacité, & par son humeur ferme & decisive, pouvoit les soulager dans les difficultez qui survenoient. D'ailleurs, comme ils étoient pressés d'aller à Seville pour des affaires importantes, ils avoient jugé à propos de laisser-là jusqu'à leur retour, une personne de confiance. Ximenés vint donc à Gre-

*Zurita*  
*Annal.*

*l. 2. c. 40*

*2. 5.*

*Maria*  
*na hist.*

*l. 26. c.*

*12.*

DU CARD. XIMENÉS. LIV. I. 143  
nade, & propofa d'abord plufieurs  
chofes tres-utiles pour la police &  
pour le commerce de cette ville, &  
fur-tout pour la conversion des Mau-  
res.

D. Fernand de Talavéra, qui avoit  
été nommé Archevêque de Grena-  
de, étoit un homme d'un grand  
fçavoir, & d'une piété exemplaire.  
C'étoit un efprit doux, patient, cha-  
ritable, fans ambition & fans jalou-  
fie. Auffi n'eut-il point de peine à  
consentir que l'Archevêque de Tole-  
de travaillât avec la même autorité  
que lui, dans fon Diocèfe. Ils con-  
certèrent enfemble les moyens de  
convertir ces Infideles, & conclurent  
que le plus sûr & le plus utile étoit  
de gagner les *Alfaquis*, c'est ainfi  
qu'on nommoit les Prêtres & les  
Docteurs de leur fecte. Ils crurent  
que l'exemple de leur conversion, fe-  
roit beaucoup d'impreffion fur l'efprit  
des Peuples; qu'il falloit les traiter  
avec douceur, difputer avec eux de  
la Religion fans aigreur & fans em-  
portement, & les attirer par des té-  
moignages d'amitié & par la force de  
la raifon.

*Alvar.  
Gomez,  
l. 2. de  
reb. gest.  
Xim.*

Suivant ce dessein, ils les faisoient venir dans leurs Palais, leur parloient familièrement; & après les avoir exhortés à recevoir le Baptême, & leur avoir remontré les erreurs de leur Religion, ils donnoient aux uns des pièces de foye, aux autres des bonnets d'écarlate, qui étoient fort estimez parmi eux, & les renvoyoient ainsi plus disposez à les écouter, & à les croire par les raisons qu'on leur avoit dites, & par les presens qu'on leur avoit faits. Ceux-cy se voyant libres, & familiers même avec leurs vainqueurs, se rassurèrent peu-à-peu; & après avoir embrassé la Foy, ils persuadèrent au Peuple d'abjurer la Religion de Mahomet, & de reconnoître Jesus-Christ pour le vray Dieu. Le succès fut si grand & si prompt, qu'en peu de jours il y eût près de quatre-mille Maures, qui demandèrent le Baptême. L'Archevêque de Toledé le leur donna par asperision, ne le pouvant faire commodément par infusion, selon la pratique ordinaire de l'Eglise. Ce jour qui fut le 18. de Decembre de l'an 1499. a depuis été solennisé dans le Diocèse de Toledé & de Grenade.

*Alvar. Gomez de reb. gest. II. men.*

*l. 2. Eug. de Roblés vid. del Card. c. 14.*

*Alvar. Gomez ibid. Fern. de Pulgar vid. d'el Card. Ximenes.*